

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 2021

Fixation du nombre des adjoints

Le conseil municipal a décidé de réduire à 6 le nombre d'adjoints au maire et de promouvoir d'un rang chacun des adjoints d'un rang inférieur à l'adjoint qui a cession ses fonctions.

Indemnité de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués

Le conseil municipal fixe les indemnités comme suit :

Maire : 46,5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ; adjoints : 19,5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et conseillers municipaux 9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Application de la majoration pour les communes sièges du bureau centralisateur du canton

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'application de la majoration de 15% sur la base des indemnités votées

Tarifs 2022

Le conseil municipal a fixé les tarifs communaux pour l'année 2022 suivants :

- Logements municipaux
- Terrain familial
- Piscine
- Cimetière
- Participation financière du Syndicat du Collège pour utilisation de la salle omnisports
- Droits de place
- Occupation du domaine public
- Location gymnase ALEREA
- Accueil Collectif de Mineurs
- Accueil du mercredi
- Cabinet médical et maison de santé
- Aire de service pour camping-car

Tarifs 2023 AGORA

Grande salle : Résidant commune : journée en semaine 325€ et week-end (2jours) 607€

Résidant hors commune : journée en semaine 390€ et week-end (2jours) 726€

Rez de jardin : Résidant commune : journée en semaine 109€ et week-end (2jours) 130€

Résidant hors commune : journée en semaine 130€ et week-end (2jours) 163€

Travaux :

- Aménagement rue Pasteur : marchés de travaux

Le conseil municipal décide de retenir l'offre économique la plus avantageuse à savoir l'offre de base avec options de l'entreprise SETEC ;

- Extension maison de santé : avenant n°1 pour le lot 6

Le conseil municipal autorise la signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise DENIOT.

Finances

- Châteauroux Métropole : Convention d'offre de services

Le conseil municipal a approuvé la convention d'offre de services par Châteauroux Métropole 2021-2026 pour le suivi des installations numériques pédagogiques dans les écoles et pour la gestion de la téléphonie sur IP et l'équipement wifi de la mairie ainsi que le montant de la participation de la commune pour 2021.

- Décision modificative n°2

Le conseil municipal approuve la décision budgétaire modificative n°2 qui prévoit des virements de crédits.

Personnel

- Organisation du temps de travail

Le conseil municipal approuve le temps de travail hebdomadaire de la commune à 35heures par semaine (1607heures /an) ainsi que les cycles de travail par service

- Mise à jour du RIFSEEP

Le conseil approuve la mise à jour du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2022 qui comprend : l'application aux agents de la filière sanitaire et sociale et aux techniciens territoriaux, l'augmentation des montants annuels maximum d'IFSE et de CIA, la périodicité du versement de l'IFSE mensuelle.

- Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur

Le conseil municipal décide d'instaurer une gratification pour les stagiaires dont le stage est d'une durée supérieure à 2 mois consécutifs ou non. La gratification allouée correspond à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale.

- Le conseil municipal approuve le nouveau tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2022.

Décision patrimoniale

Le conseil a arrêté la longueur totale de la voirie communale au 31 décembre 2020 à 59 050m.


Convention Application Droit des Sols (ADS)

Le conseil municipal approuve la signature de l'avenant n°3 à la convention ADS. Le prix unitaire de refacturation des dossiers instruits s'élèvera à 95€ à compter du 1^{er} janvier 2022 afin d'intégrer le coût supplémentaire lié à la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Elus :

Monsieur le Maire fait part de la démission de Monsieur LIBAUD comme conseiller municipal.

Le Maire



Gilles CARANTON